



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 juin 2019**

Le Conseil Municipal, réuni le 24 juin 2019 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

↳ Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention avec le SIMER, relative à la réfection de la cour de l'école Francine Poitevin.

↳ Dans l'attente du lancement d'un appel d'offres, le retour aux tarifs réglementés pour la fourniture d'électricité est adopté.

↳ Monsieur le Maire est autorisé à signer une convention de maîtrise d'œuvre avec l'Agence des Territoires de la Vienne, dans le cadre des travaux de désamiantage et de démolition de l'immeuble Bonnaud situé 9 rue des Bons Enfants.

↳ Suite à diverses déclarations d'intention d'aliéner, le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption sur les biens situés au « 1 rue des Charrières » à Chaunay d'une part, et au 60-62 « Grande rue » d'autre part,

↳ Divers travaux de bâtiments vont être réalisés, à savoir :

- Travaux sur couloir de l'école maternelle pour un montant de 1.110,94 € TTC auprès des Ets BETIN et 2.570,64 € TTC auprès de l'entreprise CELEREAU.
- Doublage du vestiaire d'une classe à l'école Francine Poitevin pour un montant de 2.397,26 € TTC auprès des Ets BETIN.

↳ Un avis favorable est donné pour une nouvelle organisation du temps scolaire à la rentrée 2019/2020 permettant ainsi de regrouper les activités périscolaires les mardis et vendredis de 15h à 16h30. Cette nouvelle organisation est soumise à l'avis de l'inspection académique.

↳ Dans le cadre des futurs travaux d'aménagement de la Rue des Bons Enfants, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 contre, accepte la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux électriques proposés par la SOREGIES, et s'engage à enfouir les réseaux de télécommunication et d'éclairage public.

↳ Un avis favorable est donné à la vente du lot n°3 du lotissement Les Bons Enfants

↳ Un avis favorable est donné pour l'acquisition d'une tondeuse à batterie HUSQVARVA auprès de Ets CAP MOTOCULTURE au prix de 700€ TTC, ainsi qu'une tente de réception pour un montant de 4.365,56 € TTC auprès des Ets MATHIEUR Location.